



INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE HUY-WAREMME

Quai de Compiègne, 4 - 4500 Huy
Tél. 085 27 37 37

✉ pshuy@provincedeliege.be

www.mafuturecole.be

DURÉE DES ÉTUDES

En journée ou en soirée

- Alzheimer : 70 périodes
- Sensibilisation aux soins palliatifs UE1 : 24 périodes
- Formation de base en soins palliatifs : 40 périodes
- Formation en soins palliatifs : approfondissements : 60 périodes

TITRE DÉLIVRÉ

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement.

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé de 18 ans minimum ;

Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou Certificat du second degré de l'enseignement secondaire (CD2) ou Certificat technique de l'enseignement secondaire inférieur (CTSI).

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, merci de vous munir de :

- Votre carte d'identité ;
- Votre numéro Forem (si vous êtes demandeur d'emploi) ;
- Votre dernier diplôme ou certificat.

DROIT D'INSCRIPTION

Suivant la réglementation en vigueur proportionnel au nombre de périodes de cours suivies.

Sont exemptés :

- les mineurs soumis à l'obligation scolaire ;
- les chômeurs complets indemnisés ;
- les personnes invalides inscrites à l'AVIQ ;
- les personnes qui bénéficient du revenu minimum d'insertion (CPAS) ;
- les personnes soumises à une obligation imposée par une autorité publique.



Province
de Liège

Enseignement

INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE HUY-WAREMME

FORMATION CONTINUÉE DES ACTEURS DU SECTEUR DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES

- Soins palliatifs
- Maladie d'Alzheimer et autres formes de démences : approche du patient



MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES FORMES DE DEMENCES : APPROCHE DU PATIENT

Cette unité d'Enseignement a pour objectif de sensibiliser le personnel infirmier, aide-soignant et aide à domicile, à la problématique de la démence, tout particulièrement la maladie d'Alzheimer afin de lui permettre d'adopter une attitude adéquate face aux troubles du comportement des malades, selon un projet d'accompagnement et ce dans le cadre sa fonction.

CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

L'étudiant sera capable de :

- repérer des signes exprimant les besoins d'un patient
- décoder le message du patient en fonction de ses capacités et de sa situation particulière
- élaborer un rapport de ses observations

Titre pouvant en tenir lieu

Diplôme d'infirmier(e) gradué(e), brevet d'infirmier(e) hospitalier(e), certificat de qualification d'auxiliaire familiale et sanitaire, certification de qualification d'auxiliaire polyvalent(e) des services à domicile et en collectivités.

Programme

L'étudiant sera capable :

- d'identifier les problèmes mentaux de la personne âgée présentant des troubles spécifiques de dégénérescence cérébrale
- d'observer, de décrire les troubles et les déficits
- de s'inscrire dans un projet d'accompagnement et de prise en charge en vue du maintien optimal de la qualité de vie
- d'accompagner la famille

SENSIBILISATION AUX SOINS PALLIATIFS

L'unité d'Enseignement doit permettre aux intervenants professionnels ou volontaires, susceptibles d'accompagner une personne en soins palliatifs et ses proches, de découvrir la culture et les structures des soins palliatifs.

CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

Au départ d'un document écrit traitant de l'accompagnement en soins palliatifs par écrit et/ou oralement,

- dégager les idées principales du texte ;
- répondre à des questions en faisant appel exclusivement au texte remis ;
- poser une réflexion critique sur ce texte ;
- utiliser les règles élémentaires de la syntaxe de la langue française.

Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou Certificat du second degré de l'enseignement secondaire (CD2) ou Certificat technique de l'enseignement secondaire inférieur (CTSI).

Programme

Au regard des dispositions légales et réglementaires en vigueur en Belgique, en référence à des situations concrètes d'accompagnement de personnes en soins palliatifs,

- d'identifier les bénéficiaires ;
- de relever, de décrire les catégories d'intervenants, leurs rôles et les attitudes appropriées de chacun ;
- de décrire la culture palliative en identifiant ses valeurs, ses principes et ses domaines d'application ;
- d'identifier les différentes structures du réseau palliatif, leurs missions et les relais possibles.

FORMATION DE BASE EN SOINS PALLIATIFS

Dans le cadre des dispositions légales, cette unité d'Enseignement vise à permettre aux intervenants professionnels ou volontaires d'acquérir, dans le domaine des soins palliatifs, des connaissances de base, des compétences techniques et relationnelles afin de développer une approche globale éthique de la personne et d'améliorer sa qualité de vie, dans son contexte environnemental, social, culturel et philosophique.

CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

Brevet d'« Infirmier(ère) hospitalier(ère) » ou Certificat de qualification « Aide familial » ou Certificat de qualification « Aide-soignant » ou Certificat de qualification « Educateur » ou Attestation de réussite de l'UE « Sensibilisation en soins palliatifs ».

PROGRAMME

L'étudiant sera capable de :

en « Approches légale et éthique » dans le respect de la déontologie professionnelle, en référence au contexte législatif, d'identifier :

- l'organisation en réseau des soins palliatifs aux niveaux local, régional, national et international,
- la mission des structures de soins palliatifs,
- les aides dont peuvent bénéficier la personne et son entourage ;
- de préciser les limites du rôle des différents types d'intervenants en lien avec leur fonction, les ressources du réseau et de l'environnement (aidants proches, lieu de vie, ...) ;
- d'explorer et expliciter les repères éthiques spécifiques à l'accompagnement des personnes en soins palliatifs (acharnement thérapeutique, demande d'euthanasie, limite de la médecine et des soins, respect de soi et des autres, souhait de la personne malade, ...) ;

en « Soins de confort »

dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire,

- d'observer et de relever des indices pertinents, sur les plans physique, psychologique, social, permettant l'appréciation de la qualité de vie et du confort du malade ;

sur base de ces relevés :

- de transmettre ses observations,
- de proposer, dans les limites de sa fonction, des soins de confort appropriés ;

en « Ecoute et communication »

dans le respect des limites de sa fonction, dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire,

- de définir le concept de « souffrance globale » : aspects physique, psychologique, spirituel, familial, social, ... ;
- d'identifier les caractéristiques de la communication dans le cadre de la relation d'aide ;
- de développer sa capacité d'écoute à l'égard de la personne en soins palliatifs et de ses aidants proches ;
- d'expérimenter les bases d'une démarche de communication bienveillante et respectueuse de la personne en soins palliatifs et de ses aidants proches ;
- de reconnaître ses propres affects et représentations face à des situations de soins palliatifs évoquées et/ou rencontrées.

FORMATION EN SOINS PALLIATIFS : APPROFONDISSEMENTS

Dans le cadre légal, éthique, déontologique et pluridisciplinaire, cette unité d'Enseignement vise à permettre aux intervenants professionnels ou volontaires d'approfondir, dans le domaine des soins palliatifs, leurs connaissances, leurs compétences techniques et relationnelles afin de développer une approche globale de la personne et d'améliorer sa qualité de vie, dans son contexte environnemental, social, culturel et philosophique.

CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

Titre(s) pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Formation de base en soins palliatifs », code : 8223 02 U21 D1.

Programme

L'étudiant sera capable de :

en « Approches légale et éthique : approfondissement », dans le respect de la déontologie professionnelle, en référence au contexte législatif, au départ de situations concrètes en lien avec les soins palliatifs,

- de repérer et de distinguer les dimensions éthique, légale et déontologique impliquées dans l'accompagnement (attitudes, soins, activités de la vie quotidienne...);
- de confronter ses propres valeurs aux enjeux éthiques soulevés par les soins palliatifs ;
- de repérer et de distinguer les rôles et les responsabilités des différents intervenants (famille, médecin, équipe, réseau...) dans les décisions ;
- d'identifier, dans différents lieux de vie (domicile, hôpital, MR, MRS...), les réponses structurelles liées à l'accompagnement en soins palliatifs ;
- de repérer les mesures légales et administratives, y compris les aides financières, visant les personnes en soins palliatifs ;

en « Soins de confort : approfondissement »,

dans le cadre d'une approche globale des soins et d'un travail pluridisciplinaire, au départ de situations concrètes en lien avec les soins palliatifs,

- de décrire les spécificités des soins de confort dans différents lieux de vie (domicile, hôpital, MR, MRS...);
- de proposer, dans les limites de sa fonction, des adaptations de soins ou des aménagements du cadre de vie en tenant compte du contexte environnemental, social, culturel et philosophique.

en « Ecoute et communication : approfondissement »,

sur base de situations en soins palliatifs, dans le respect des limites de sa fonction, dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire,

- d'expérimenter et d'adapter la communication à la spécificité des situations et à leur contexte environnemental, social, culturel et philosophique en tenant compte des processus les plus courants en communication interpersonnelle ;
- de prendre en considération les positions et représentations des intervenants concernés par la situation ;
- d'identifier les phases du processus de deuil ;
- d'identifier ses propres affects et représentations face à la personne en soins palliatifs et notamment face au deuil.